



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 14 JUIN 2017

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2017-075 / 8-9

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 8 juin 2017, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 27 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. AIFA, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, A. BLANCANEUX, M. CHASSON, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, A. FAVIER, G. FAVRE, A. GAL, B. GATTAZ, A. GERVASI, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, L. MOGORE, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, AL. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, B. SARRAT, C. STELLA, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, J. VIAL, D. ZAMBON.

Représentés : N. CHARLETY, J. FORTE, B. GRANDCAMP, R. REVIL, J. ROBERT.

Absent : A. COLLIN.

Le secrétaire de séance désigné est Bruno GATTAZ.

OBJET : VIE CULTURELLE / MUSEE MAINSSIEUX : Demande de subvention au titre du Fonds Régional d'Aide à la Restauration portant sur la campagne de restauration 2017 des œuvres du musée Mainssieux

Rapporteur : Dolorès Zambon

EXPOSE : Le musée Mainssieux a été transféré au Pays Voironnais au 1^{er} mars 2016. Néanmoins, les collections restent la propriété de la ville de Voiron qui a en charge leur restauration.

La campagne de restauration des œuvres majeures de la collection Mainssieux, entreprise depuis plusieurs années, se poursuit. Les œuvres ainsi restaurées viennent enrichir l'exposition permanente et alimenter les futures expositions temporaires.

Le musée Mainssieux étant d'appellation « Musée de France » depuis 2004, toute proposition de restauration doit être étudiée et validée par la commission scientifique régionale compétente en matière de conservation préventive et de restauration.

La campagne de restauration présentée par le musée Mainssieux porte en 2017 sur :

1. Lot de 18 dessins : Lucien Mainssieux (1885-1958), A. Debelle (1805-1897), V. Cassien (1808-1893), T. Allom (1804-1872), F. Jourdan (1891-1976), J. Flandrin (1871-1947), J.-L. Gay (1851-1925), XIXe - XXe
2. Lot de 3 lithographies : Lucien Mainssieux (1885-1958), J. Bruyas et Cie, A. Dunoyer de Segonzac (1884-1974), XIXe - XXe

3. Lot de 2 ouvrages, A. Dunoyer de Segonzac (1884-1974)
4. Lot de 3 peintures : G. Fournier (1893-1963), R. Ruby (1908-1963), F. Jourdan (1891-1976)
5. 1 peinture : « nu assis », J. Marval (1907?)
6. 1 peinture, « portrait d'homme à tête penchée », L. Mainssieux

La commission scientifique régionale compétente en matière de conservation préventive et de restauration du 20 octobre 2016 a donné un avis favorable à la poursuite de cette restauration.

Le budget prévisionnel, établi en fonction de la nature des travaux de restauration, s'élève à 8 504,15 € HT, soit un montant TTC de 10 204,98 € et est inscrit au budget primitif 2017 de la Ville.

PROPOSITION

Vu l'avis favorable de la commission Vie Associative, Culturelle et Sportive en date du 30 mai 2017.

- D'approuver cette opération et d'autoriser Monsieur le Maire à demander des subventions à la DRAC Rhône-Alpes et au Conseil Régional de Rhône-Alpes pour les travaux définis ci-dessus et toute démarche correspondante.

DECISION : La proposition est ADOPTÉE à l'UNANIMITÉ (32 POUR)
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.



Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint,


Yves ALLARDIN